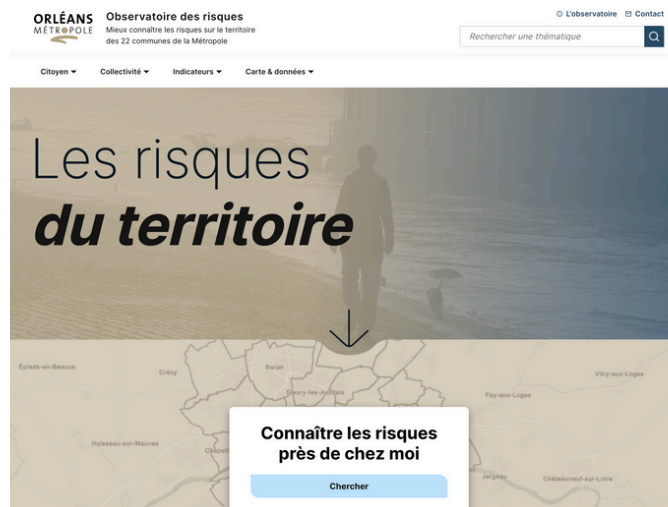


UN OBSERVATOIRE POUR MIEUX ANTICIPER LES RISQUES MAJEURS

Le territoire d'Orléans Métropole est concerné par de nombreux risques naturels, technologiques, climatiques, sanitaires, sociétaux... Pour chaque risque, il existe une connaissance plus ou moins fine, que l'Observatoire des risques s'est donné pour mission de partager à tous : citoyens, acteurs économiques, gestionnaires des risques et décideurs politiques. Mise en ligne ce 20 février sur le site www.orleans-metropole.fr.



Depuis de nombreuses années, les services d'Orléans Métropole, en lien avec les acteurs locaux, travaillent à l'analyse des risques et à la réduction de la vulnérabilité du territoire. De nombreuses actions ont été menées, que ce soit pour sensibiliser la population, réaliser des travaux sur des équipements afin de réduire les vulnérabilités, ou modéliser les risques pour en améliorer la connaissance. Cet **Observatoire des Risques**, accessible sur <http://risques.orleans-metropole.fr> ou sur www.orleans-metropole.fr, vise à améliorer la connaissance et le partage du risque.

ORIGINE ET HISTORIQUE

À l'origine de l'**Observatoire des Risques**, le besoin de rendre l'action publique plus efficace et mieux adaptée aux besoins des citoyens, et la nécessité de prendre en compte le changement climatique dans la gestion des risques sur un territoire exposé à de nombreux risques majeurs, naturels comme technologiques. Par ailleurs, la collectivité s'est engagée fermement dans cette démarche en inscrivant la création d'un observatoire de l'énergie et du climat, puis en recommandant la création d'un observatoire des risques, dès l'adoption du premier **Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) en 2019**. La création de cet observatoire des risques a également été inscrite comme une action de **la feuille de route en faveur de la transition écologique et énergétique adoptée en 2022 par Orléans Métropole**. Par ailleurs, les compétences d'Orléans Métropole se sont élargies au risque inondation en 2017, ce qui a accru le besoin d'améliorer la connaissance des impacts du changement climatique. La création de l'observatoire est enfin recommandée dans la conclusion de l'audit mené, en octobre 2023, par la Chambre régionale des Comptes sur l'adaptation des villes au changement climatique.

La première phase de réflexion, menée entre 2018 et 2022, a permis de fixer les objectifs et le public cible de cet observatoire. Une première analyse a permis d'identifier les points forts et les points faibles d'exemples d'observatoires nationaux et locaux (GéoRisques, Observatoire du Risque inondation de la Sécheresse et du Karst, Observatoire Régional des Risques Nouvelle-Aquitaine, Observatoire Régional des Risques Majeurs de PACA, Réseau d'observation du littoral de Normandie et des Hauts-de-France, Observatoire des Risques naturels en Languedoc-Roussillon).

Les objectifs retenus pour l'**Observatoire des Risques d'Orléans Métropole** : capitaliser et diffuser la connaissance sur les risques majeurs présents sur le territoire d'Orléans Métropole vers le grand public, mais également les professionnels de la gestion du risque et les collectivités, constituant ainsi un outil d'aide à la décision dans ce domaine.



Germain FOURNIER
ATTACHÉ DE PRESSE - Orléans Métropole
02 38 79 29 98 - 06 77 27 93 38
germain.fournier@orleans-metropole.fr



L'OBJECTIF DE L'OBSERVATOIRE

L'utilisateur va pouvoir accéder à une information fiable, centralisée et actualisée sous forme de contenu photographique, d'indicateurs de suivi, de base documentaire et de cartographies sur <http://risques.orleans-metropole.fr> ou www.orleans-metropole.fr. L'objectif est de pouvoir retrouver l'ensemble de la connaissance sur les risques majeurs présents localement, pour un public de professionnels ou de particuliers :

- Outil de capitalisation et de diffusion de la connaissance : sensibilisation et compréhension de la vulnérabilité, ajustement des comportements, mémoire du risque
- Outil d'aide à la décision : indicateurs de mesure et de suivi des risques et de la sinistralité, communication avec les politiques, fédère un réseau d'acteurs du risque, mise en place de stratégies collectives
- Outil de monitoring du territoire

L'**Observatoire des Risques d'Orléans Métropole** vise à offrir plusieurs niveaux de lecture pour être accessible à toutes et tous. Il propose une information claire et à disposition du grand public, tout en fournissant des analyses approfondies et des données consolidées pour les professionnels. L'outil centralise et valorise les données locales, en intégrant également des données externes via l'open data ou des acquisitions. L'observatoire traduit aussi les données en indicateurs pour évaluer les risques à court, moyen et long terme. Cette plateforme s'avère ainsi pratique pour consulter, télécharger ou croiser des informations fiables, tout en valorisant les connaissances disponibles sur l'ensemble des risques du territoire.

LES RISQUES CONCERNÉS

- Risques **naturels** : inondations (Loire, petits cours d'eau, ruissellement, remontée de nappe), carrières, RGA, séismes, feux de forêt, intempéries, sécheresse
- Risques **technologiques** : risques industriels, transport de matières dangereuses et risques nucléaires
- Risques **sanitaires** : épidémies/pandémies, pollutions atmosphériques, espèces exotiques envahissantes, sites et sols pollués
- Risques **sociétaux** : attentat/terrorisme et cybersécurité
- Risques **environnementaux** : bruit, qualité de l'air (en perspective)

La création de cet observatoire et de son site web s'élève à 240 000 €.



Germain FOURNIER
ATTACHÉ DE PRESSE - Orléans Métropole

02 38 79 29 98 - 06 77 27 93 38
germain.fournier@orleans-metropole.fr



orleans-metropole.fr

TOUJOURS  VITE POUR NOTRE ENVIRONNEMENT